

ORLÉANS MÉTROPOLE : 15 500 CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

Insee Analyses n° 55 - Juillet 2019



Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) représentent 15 500 emplois à Orléans Métropole

Les emplois de cadres et de chefs d'entreprise à contenu intellectuel, décisionnel ou technique élevé participent au rayonnement des métropoles et à leur insertion dans l'économie de la connaissance. Ces fonctions dites métropolitaines sont principalement présentes dans les métropoles.



Des cadres qui exercent avant tout des fonctions dans la gestion et la conception-recherche

45 % exercent une profession liée à la gestion d'entreprise, la banque, l'assurance ou la recherche. Près des trois quarts des 15 500 cadres des fonctions métropolitaines travaillent dans des grandes entreprises. Le secteur des services concentre 84 % des cadres des fonctions métropolitaines. Des start-ups (Lab'O) et des pôles de compétitivité dynamisent l'implantation d'entreprises innovantes.



Orléans Métropole se situe en tête des métropoles françaises de moins de 200 000 emplois

Elle se classe cinquième en termes d'emplois total (150 000) et deuxième pour la part des CFM (10,8 % des emplois, derrière Clermont-Ferrand avec 11,0 %). La hausse du nombre d'emplois est plus faible à Orléans Métropole (+ 0,5 point) que dans les métropoles comparables (+ 0,9 point).



Un enjeu de recrutement pour les entreprises

La part des moins de 40 ans des cadres des fonctions métropolitaines baisse : 35 % en 2015 contre 38 % en 2010. Ce vieillissement pourrait être bénéfique en termes de recrutement pour les entreprises installées dans la métropole d'Orléans.



Des cadres hautement qualifiés qui résident dans la métropole orléanaise, mais travaillent ailleurs

Environ 3 350 cadres des fonctions métropolitaines résident à Orléans Métropole, mais travaillent hors de la métropole. Leur nombre augmente fortement (+ 2,8 % par an) et la plupart d'entre eux travaillent en Centre-Val de Loire et en Île-de-France. Ces cadres sont surtout présents dans la fonction de conception, recherche et constituent un potentiel de développement pour Orléans Métropole.

Pour en savoir plus :

[Une économie peu dynamique depuis 1990, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°30, mars 2017.](#)

[Un emploi métropolitain sur deux est occupé par un cadre dans l'aire urbaine de Paris, Note rapide n°571, Insee Île-de-France, Institut d'aménagement et d'urbanisme, septembre 2011.](#)

[Les cadres des fonctions métropolitaines, Dynamiques métropolitaines de l'Espace Loire-Bretagne n°1, Agences d'urbanisme de l'Espace Loire-Bretagne, novembre 2010.](#)

[Les cadres des fonctions métropolitaines : avec 7,7 % des emplois, l'agglomération rémoise est en bonne position, Insee flash n°118, mars 2010.](#)

[Répartition géographique des emplois – Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision, Insee Première n°1278, février 2010.](#)



Service presse de l'Insee
Centre-Val de Loire :

Contact :

Willy Faguays

☎ 02 38 69 53 04

Relations médias :

✉ medias-centre@insee.fr

